

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 74 (1965)
Heft: 7

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nant l'ensemble du mouvement et du travail. Les conférences de la Croix-Rouge ont par exemple encouragé les sociétés nationales à fournir une activité humanitaire en temps de paix aussi, de manière à s'enraciner dans la population et à accroître leurs possibilités de porter secours aux victimes des guerres.

Le plus grand attrait de ce livre réside peut-être dans les pages consacrées aux personnalités dirigeantes de la Croix-Rouge: Dufour, Dunant, Moynier, Appia, Clara Barton et autres. La figure dominante est *Gustave Moynier* qui fut président du Comité international de 1863 à 1910. Il a fallu l'étude de Boissier pour apprendre ce que cet homme fit pour la Croix-Rouge tout au long de sa vie, comme juriste, comme organisateur, comme diplomate. L'ampleur de la correspondance du Comité rédigée par lui est immense: 24 volumes réunissent son œuvre écrite sur la Croix-Rouge et le droit de la guerre, notamment. Aussi grands sont les services qu'il a rendus à la Croix-Rouge, aussi grande est toutefois la faute qu'il a commise à l'égard d'Henry Dunant, après la rupture, en 1867, de son existence

bourgeoise, en lui interdisant toute collaboration ultérieure à la Croix-Rouge et en faisant preuve à son égard d'une dureté implacable, le poussant dans une misère toujours plus grande. Sa dureté est d'autant plus incompréhensible que Moynier, non seulement au cours des années de fondation de la Croix-Rouge, mais plus tard aussi, a toujours rendu hommage dans ses écrits à l'œuvre de Dunant. A-t-il manqué de l'amour qui lui aurait permis de surmonter l'abîme qu'il voyait se former entre lui et Dunant? L'ouvrage de Boissier brosse une image compatissante et juste d'*Henry Dunant*. Quoique les années d'exil qu'il vécut à Heiden eussent mérité une description plus détaillée, Boissier voit en Dunant l'homme qui eut l'idée de la grande œuvre et lui donna son esprit, son âme. Ses souffrances ultérieures n'ont qu'embelli et grandi la brève activité qu'il a fournie pour la Croix-Rouge. Que représentent en effet les livres et les lettres de Moynier, oubliées depuis longtemps, en regard du petit « Souvenir de Solférino » que Dunant écrivit comme « un instrument dans la main de Dieu » et qui, aujourd'hui encore, nous saisit et nous bouleverse.

Croix-Rouge et philatélie

Nouveaux timbres de Croix-Rouge

Palestine (Zone de Gaza)

Une valeur a été émise pour la Journée mondiale de la Santé, semblable à celle parue pour l'Égypte.

1965 T. 4 10 m. Croissant-Rouge et insigne de l'OMS. Vert/rouge.

Surinam

Une émission commémore le 50^{re} de l'œuvre philanthropique de la Croix-Verte (Groene Kruis). Cette œuvre charitable, qui existe également aux Pays-Bas, poursuit des buts proches de ceux de la Croix-Rouge, mais n'est pas rattachée à l'institution genevoise. Nous inscrivons cette émission pour mémoire.

Turquie

Emission d'une série avec surtaxe commémorant le 50^e anniversaire de la défense des Dardanelles. Surtaxe au bénéfice du Croissant-Rouge.

1965 S. XXXIII 50 + 10 k. Carte des Dardanelles et palme. Lilas clair/or/jaune.
S. XXXIV 90 + 10 k. Soldats présentant les armes devant un monument. Bleu pâle/bleu/vert/kaki.
S. XXXV 130 + 10 k. Drapeau turc et porte monumentale. Jaune/brun clair/brun foncé/rouge.

Yémen (Royaume libre du)

La série émise par le Yémen monarchiste en 1963 en reconnaissance pour l'aide apportée par la Croix-Rouge suisse a été déjà surchargée partiellement

pour la poste aérienne. Trois de ces timbres viennent à nouveau d'être surchargés en hommage, cette fois-ci au Comité d'aide britannique — deux autres timbres avaient été consacrés l'an dernier à l'appui de la Croix-Rouge britannique.

1965 T. 11 10 s^{1/8} B. 100^{re} de la Croix-Rouge, hôpital de campagne d'Al-Jauf. Surcharge noire « Air Mail », avion et nouvelle valeur; surcharge verte « Honouring British Yemen / Relief Committee / 1963-1965 ». Violet clair/rouge/noir.

T. 12 18 s^{1/4} B. Dito. Lilas-rose/rouge/noir.

T. 13 28 s^{1/2} B. Dito. Bistre clair/rouge/noir.

Yougoslavie

Le timbre de surtaxe obligatoire de bienfaisance émis chaque année en faveur de la Croix-Rouge de Yougoslavie a paru. Comme l'an dernier, la valeur complémentaire avec « Porto » a été supprimée.

1965 B. 23 5 D. Croix-Rouge entourée d'une ronde de personnages. Bistre-gris/rouge.

A Strasbourg

Première exposition européenne de philatélie Croix-Rouge

A l'occasion de la parution des deux timbres de Noël de la Croix-Rouge française, une exposition philatélique européenne aura lieu à Strasbourg les 11 et 12 décembre prochain, sous les auspices de la Croix-Rouge française et de la Fédération des sociétés philatéliques fran-



De gauche à droite, en haut: Corée du Nord, T.5 et T.4, cinquième anniversaire de la convention pour le rapatriement des Nord-Coréens; au milieu, B. 23 Yougoslavie. En dessous: Nicaragua, « Alliance pour le progrès », T. I; R. A. U., Journée mondiale de la Santé, T. I; Allemagne fédérale, Centenaire du Sauvetage maritime, T. I.

çaises. Cette exposition est organisée par la société philatélique « Union », à Strasbourg, et le Conseil départemental du Bas-Rhin de la Croix-Rouge française. Les deux timbres avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge, qui seront vendus en « premier jour » à cette manifestation, reproduiront deux tableaux de Renoir, « Le bébé à la cuiller » et « Coco écrivant », peints tous deux en 1905. M. René Huyghe, de l'Académie française, fera une conférence dans le cadre de ces manifestations sur l'œuvre de Renoir. Les commandes des souvenirs philatéliques, qui seront émis à cette occasion, sont à adresser à M. Marcel Leb, 10, place de Bordeaux, à Strasbourg.

PHILATELIE THEMATIQUE

La Croix-Rouge et le sauvetage maritime

Deux pays scandinaves, la Norvège et la Suède, ont émis, en 1957 l'une et en 1941 l'autre et pour le cinquantième d'associations de sauvetage maritime, des timbres représentant des bateaux de sauvetage. Il est intéressant de noter que dans la série suédoise les embarcations portent distinctement à la proue, en signe de reconnaissance, une croix rouge entourée d'un cercle. La liste ronéotypée de timbres croix-rouge éditée en 1960 par les soins de la Croix-Rouge américaine indique l'émission suédoise de 1957 pour le cinquantième de la Société suédoise de sauvetage en mer. Par contre les timbres émis en Norvège en 1941 pour le cinquantième de la société norvégienne *Norsk Selk-*

sab til Skibbrudnes Redning et dont deux des valeurs représentent également un bateau de sauvetage portent le signe de la société, « RS » (*Riednings Selskabet*).

Suède

- | | | | |
|------|-------|----------|---|
| 1957 | T. Ia | 30 öre | Cinquantième de la Société de sauvetage. Bateau de sauvetage portant secours à un navire en perdition, croix rouge dans un cercle à la proue du bateau. Dentelures en haut et en bas. Bleu. |
| | T. Ib | 30 öre | Dito. Dentelé de trois côtés (carnets). |
| | T. II | 1,40 kr. | Dito. Dentelures verticales. Rouge. |
- L'Allemagne fédérale vient d'émettre un timbre similaire avec croix rouge, voir cliché ci-dessus.

Ce sont, à notre connaissance, les seuls exemples philatéliques de la Croix-Rouge utilisée comme signe distinctif d'embarcations de sauvetage. On connaît par contre plusieurs timbres montrant des navires hôpitaux — Danemark, France, Pays-Bas, Turquie — arborant, conformément aux Conventions de Genève, l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Signalons à ce sujet qu'il serait intéressant de constituer une collection « thématique » de timbres croix-rouge axée sur les Conventions de Genève et l'illustration philatélique de leurs chapitres successifs. Il y aurait là, pour de jeunes philatélistes s'intéressant à la Croix-Rouge notamment, matière à d'intéressantes recherches. (t.)